



## **PROVINCE DE QUÉBEC ÉCOLE DU TRIOLET**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le **5 octobre 2020** par **TEAMS à 18 h 30.**

### **PRÉSENCES**

Blais, Danny, parent  
Boisvert-Grondin, Marianne, personnel de l'école  
Bondo, Étienne, parent  
Bonneville, Isabelle, parent  
Côté, Catherine, parent  
Desbiens, Isabelle, parent  
Desmarais, Dominic, personnel de l'école  
Fontaine, Rémy, directeur  
Gagnon, Marc, personnel de l'école  
Gauthier, Mélanie-Luv, parent  
Gosselin, Claude, personnel de l'école  
Gosselin, Julie, parent  
Harvey, Julie, personnel de l'école  
Martel, Élisabeth, élève  
Naud, Solange, personnel de l'école  
Parenteau, Lyne, personnel de l'école  
Poulin, Carmen, personnel de l'école  
Rodrigue, Andréanne, parent

### **INVITÉE**

Grenier, Véronique, personnel de l'école  
Veilleux, Stéphanie, directrice adjointe

### **ABSENT**

Dioume Fall, Fatou Boury, parent

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame Julie Gosselin souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est lu et déposé.

Il est proposé par monsieur Étienne Bondo, appuyé par monsieur Danny Blais :

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École du Triolet**

N° de la résolution  
ou annotation

**CE-20/21-01**

➤ QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 JUIN 2020**

Le procès-verbal est déposé et les membres en ont pris connaissance.

Il est proposé par madame Carmen Poulin, appuyée par madame Andréanne Rodrigue :

➤ QUE le procès-verbal de la réunion du **16 juin 2020** soit approuvé tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE-20/21-02**

**4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 JUIN 2020**

Sans objet.

**5. NOMINATION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Comme madame Isabelle Desbiens, parent au conseil d'établissement 2019-2020, a terminé son mandat (n'ayant plus d'enfant au Triolet) et comme monsieur Danny Blais, avait été nommé parent substitut jusqu'à maintenant, ce dernier accepterait de siéger au conseil d'établissement cette année à titre de parent pour un mandat d'un (1) an.

En remplacement de monsieur Danny Blais, à titre de parent substitut, nous communiquerons avec madame Jenny Bélanger qui s'était dit intéressée (par courriel) lors de l'assemblée générale des parents, à siéger au conseil d'établissement pour l'année 2020-2021.

Tous les membres sont en accord avec cette décision.

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École du Triolet**

N° de la résolution  
ou annotation

**6. ÉLECTION - PRÉSIDENTE**

Monsieur Rémy Fontaine prendra la relève à titre de directeur des élections.

Monsieur Rémy Fontaine demande si certains parents sont intéressés par ce poste.

Seule, madame Julie Gosselin se dit intéressée.

Elle est élue par acclamation.

Madame Julie Harvey souligne le fait qu'aucune présentation n'a été faite en début de réunion. Monsieur Rémy Fontaine, afin de faciliter la présentation des nouveaux membres, se porte volontaire pour de le faire.

**CE-20/21-03**

**7. SUJET À ADOPTION OU APPROBATION**

**7.1 Règles de régie interne**

Présentation des règles de régie interne **2020-2021**.

Il est proposé par monsieur Marc Gagnon, appuyé par madame Lyne Parenteau :

- QUE les règles de régie interne **2020-2021** soient approuvées telles que présentées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**7.2 Calendrier des rencontres 2020-2021**

Présentation du calendrier des rencontres **2020-2021**. Monsieur Rémy Fontaine propose que les rencontres se fassent via Teams lorsque la région est en zone jaune, orange ou rouge ou au salon du personnel du pavillon 1 (si nous sommes en zone verte).

Il est proposé par monsieur Marc Gagnon, appuyé par madame Lyne Parenteau :

- QUE le calendrier des rencontres **2020-2021** soit approuvé tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE-20/21-04**

**CE-20/21-05**

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École du Triolet**

N° de la résolution  
ou annotation

**7.3 Demandes de changement à l'horaire ou sorties à l'extérieur des terrains de l'école**

Comme chaque année, les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire régulier ainsi que les 4<sup>e</sup> secondaire en Sport-études, ont des cours d'éducation physique où ils doivent sortir des terrains de l'école pour faire un parcours à la boussole.

**CE-20/21-06**

Il est proposé par madame Mélanie-Luv Gauthier, appuyée par madame Carmen Poulin :

- QUE les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire régulier ainsi que les 4<sup>e</sup> secondaire en Sport-études, soient autorisés à sortir des terrains de l'école pour faire un parcours à la boussole.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Toutes les autres activités ont été annulées pour toute la durée de la 1<sup>re</sup> étape qui se termine à la fin du mois d'octobre 2020.**

**7.4 Tableau des sorties des élèves en Sport-études**

Nous n'avons pas de tableau à vous présenter. Les élèves et les entraîneurs font face à l'incertitude. C'est difficile à prévoir. Il faudra s'adapter. Ce sont les fédérations et le RSEQ qui tentent de démêler les choses. Aucun match n'est actuellement prévu. On suit l'évolution des zones de la pandémie, des fédérations provinciales ainsi que du Réseau des Sports Étudiant du Québec, et on informe notre monde le plus rapidement possible.

Monsieur Rémy Fontaine mentionne que vu la situation actuelle, on manquera certainement de temps pour consulter les membres du conseil par courriel lorsque que certaines activités auront à être approuvées. Il propose de donner l'autorité au directeur adjoint des élèves de Sport-études, monsieur Jean-Benoit Jubinville, d'approuver toutes sorties en lien avec le calendrier des élèves en Sport-études.

**CE-20/21-07**

Il est proposé par madame Marianne Boisvert-Grondin, appuyée par monsieur Étienne Bondo :

- De donner l'autorité à monsieur Jean-Benoit Jubinville, le directeur adjoint du programme Sport-études, d'approuver toutes sorties en lien avec le calendrier des élèves en Sport-études.

# **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet**

N° de la résolution  
ou annotation

## **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **7.5 Programmation des sorties pour les élèves en santé globale**

La programmation des sorties pour les élèves en santé globale est présentée. Les mêmes règles s'imposant concernant les sorties pour les élèves en santé globale, monsieur Rémy Fontaine propose de donner l'autorité à la directrice adjointe des élèves en santé globale, madame Julie Cayer ainsi qu'au coordonnateur du programme, monsieur Marc Côté, d'approuver toutes sorties en lien avec les élèves en santé globale.

Il est proposé par madame Marianne Boisvert-Grondin, appuyée par madame Mélanie-Luv Gauthier :

- De donner l'autorité à madame Julie Cayer ainsi qu'au coordonnateur du programme, monsieur Marc Côté, d'approuver toutes sorties en lien avec les élèves en santé globale.

## **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **7.6 COSP 2020-2021 (contenus en orientation scolaire et professionnels)**

Mme Stéphanie Veilleux, directrice en charge de l'aspect orientation, fait une présentation des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) qui, à la demande du Ministère de l'éducation, sont offerts à travers les cours déjà offerts à l'école.

En conséquence de la situation actuelle, certaines des activités prévues ont été mises de côté à court terme afin de favoriser l'apprentissage des matières de base.

Monsieur Étienne Bondo se demande s'il y a une personne ressource dans le cas où un élève aurait besoin d'explication? Oui, les élèves peuvent toujours prendre un rendez-vous avec un conseiller ou une conseillère en orientation.

Monsieur Danny Blais se demande si l'activité des portes ouvertes virtuelles est prévue pour les élèves du Triolet? Mme Stéphanie Veilleux informe les membres que les activités seront planifiées selon qu'il y aura des journées de classe ou pas, le but étant de la faire.

Il est proposé par monsieur Danny Blais, appuyé par madame Lyne Parenteau :

**CE-20/21-08**

**CE-20/21-09**

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École du Triolet**

N° de la résolution  
ou annotation

- QUE les contenus en orientation scolaire et professionnelle sont approuvés tels que présentés.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Départ de monsieur Dominic Desmarais à 19 h 25.**

**7.7 Éducation à la sexualité 2020-2021**

Présentation du contenu en éducation à la sexualité par madame Véronique Grenier, travailleuse sociale au Triolet. 80% des contenus sont habituellement offerts par des enseignants de l'école ou par des intervenants. Comme l'infirmière de l'école est réquisitionnée cette année, les contenus *Identité rôle et stéréotype* et *ITSS* ne se donneront pas cette année.

Il est proposé par madame Lyne Parenteau, appuyée par madame Andréanne Rodrigue :

- QUE les contenus en éducation à la sexualité sont approuvés tels que présentés.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**7.8 Semestrialisation**

Semestrialisation :

Disposition : « *La semestrialisation est le mode d'organisation scolaire qui permet à une école de concentrer le temps d'enseignement d'une matière à l'intérieur d'une période plus courte que celle prévue au calendrier scolaire* ».

De ce fait, l'école du Triolet demande que le cours « éducation financière » pour les élèves en Sport-études et en santé globale en 5<sup>e</sup> secondaire devienne une matière semestrialisée.

Il est proposé par madame Carmen Poulin, appuyée par monsieur Marc Gagnon :

- QUE l'école du Triolet fasse une demande afin que le cours « éducation financière » devienne une matière semestrialisée pour les élèves de Sport-études et santé globale en 5<sup>e</sup> secondaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE-20/21-10**

**CE-20/21-11**

# **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet**

N° de la résolution  
ou annotation

**CE-20/21-12**

## **7.9 Nouveau cours d'appui en 5<sup>e</sup> secondaire**

Afin de pouvoir se soumettre à la demande du Ministère de créer des classes bulles, Madame Stéphanie Veilleux nous informe que les élèves ayant des cours sur plusieurs niveaux (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire) ont été regroupés et qu'ils ont accès à deux (2) cours d'appuis en mathématiques et en français au lieu d'avoir accès aux cours à option. Les enseignants concernés par ces groupes se voient également appuyés par les enseignants ressources. Ces changements modifie la grille-matière en 5<sup>e</sup> secondaire.

Il est proposé par monsieur Étienne Bondo, appuyé par monsieur Danny Blais :

- QUE l'école du Triolet approuve le programme local afin de répondre aux besoins particuliers des élèves.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **8. SUJETS DE CONSULTATION**

### **8.1 Nomination des membres de la communauté**

Monsieur Rémy Fontaine informe les membres que selon la *Loi sur l'instruction publique*, deux (2) représentants de la communauté peuvent se joindre aux réunions du conseil d'établissement, ces derniers n'ayant toutefois pas le droit de vote.

Il est convenu de communiquer avec monsieur Benoit Laflamme et madame Isabelle Landry afin de leur demander s'ils veulent s'impliquer à nouveau au conseil d'établissement comme membres de la communauté.

### **8.2 Nomination d'un membre du CÉ sur le CA de la Fondation**

Madame Julie Gosselin demande si un membre est intéressé à siéger sur le CA de la Fondation du Triolet. Madame Mélanie-Luv Gauthier se dit intéressée.

## **9. SUJET D'INFORMATIONS**

### **9.1 Projet éducatif et priorités 2020-2021**

Monsieur Rémy Fontaine fait la présentation du projet éducatif 2019-2020 (il sera envoyé aux nouveaux membres). Il désire préciser que ce dernier a été mis sur la glace pour l'instant et non tabletté étant donné la situation actuelle. L'équipe du Triolet s'est

# **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet**

N° de la résolution  
ou annotation

donné deux priorités : la santé sécurité en lien avec la pandémie au niveau des élèves et des membres du personnel et un service éducatif de grande qualité malgré le contexte.

## **9.2 Dénonciation d'intérêt**

L'article 70 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q. c. 1-13.3) stipule que :

Tout membre du conseil d'établissement qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui de l'école doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur de l'école, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

La dénonciation requise au premier alinéa se fait lors de la première séance du conseil:

- 1° suivant le moment où toute personne ayant un tel intérêt devient membre du conseil;
- 2° suivant le moment où le membre du conseil acquiert un tel intérêt;
- 3° au cours de laquelle la question est traitée.

Le document de dénonciation d'intérêt sera envoyé à tous les membres du conseil d'établissement pour signature.

## **9.3 Portes ouvertes virtuelles**

Monsieur Rémy Fontaine nous informe que les portes ouvertes ne seront pas en présence. Des tournages sont déjà en cours en vue de la préparation des portes ouvertes virtuelles qui se tiendront le 31 octobre 2020.

## **10. QUESTIONS DIVERSES**

Félicitations à toute l'équipe école pour tout le travail accompli ainsi qu'aux élèves qui, au Triolet, suite à un bilan, au niveau du masque et au niveau du lavage des mains et des règles d'hygiène, c'est la perfection, au niveau de la distanciation d'un (1) mètre, on a un défi même chez les adultes. Il y a beaucoup de rigueur au Triolet. Félicitations!

Mme Isabelle Bonneville dit : Bravo à toute l'équipe. Elle sent que les enfants sont en sécurité.

Dans un autre ordre d'idée, elle désire soulever le fait que nous n'avons pas nommé de membre à la vice-présidence en cas d'absence de madame Julie Gosselin.

Monsieur Rémy Fontaine dit que nous ferons les vérifications nécessaires et le point sera ramené à la prochaine rencontre.



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École du Triolet**

N° de la résolution  
ou annotation

L'élève, Elizabeth Martel, confirme que les élèves et les enseignants font un bon travail au niveau du masque et la distanciation. Elle soulève par contre le fait qu'il y a beaucoup d'élèves à la sortie des classes dans la salle publique, dans les corridors et les cages d'escalier, ne rendant pas facile la distanciation.

Monsieur Rémy Fontaine aimerait qu'Élizabeth puisse identifier la cage d'escaliers pour qu'il puisse assurer un suivi. Il confirme que malgré les deux (2) horaires la distanciation demeure un défi qu'il faut travailler à tous les jours.

**11. FIN DE LA RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CE-20/21-13**

Il est proposé par madame Andréanne Rodrigue, appuyée par monsieur Marc Gagnon :

QUE la séance soit levée à **20 h 15**.

---

**La présidente**